

ACTIONS CANADIENNES MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' ACTIONS CANADIENNES DYNAMIQUE

Série F • Rendements au 29 février 2024. Titres au 29 février 2024.

MANDATS
privés
DE PLACEMENT
DYNAMIQUE

DON SIMPSON B.A.A., CFA

Gestionnaire de portefeuille: 6.4 ans à la barre du fonds

ERIC MENCKE CPA, CA, CFA

Gestionnaire de portefeuille: 6.4 ans à la barre du fonds

RORY RONAN CFA

Gestionnaire de portefeuille: 5.9 ans à la barre du fonds

VISHAL PATEL B.Comm. (avec distinction), CFA

Gestionnaire de portefeuille: 5.0 ans à la barre du fonds

BILL MCLEOD MBA, CFA

Gestionnaire de portefeuille: 6.2 ans à la barre du fonds

JASON GIBBS B.A.A. (comptabilité), CPA, CA, CFA

Gestionnaire de portefeuille principal: 5.7 ans à la barre du fonds

TARUN JOSHI B.Sc.A. (avec distinction), MBA, ing., AFM

Gestionnaire de portefeuille adjoint: Gestionnaire du fonds depuis juillet 2023

DATE DE CRÉATION	2014 juin
ACTIF NET	209,62 M\$ US
NBRE DE TITRES	54
RFG ¹	1,00%
FRAIS DE GESTION	0,75%
VAL. LIQUIDATIVE	12,61 \$
ÉCART-TYPE	12,38% sur 3 ans
R ²	0,93

TOLÉRANCE AU RISQUE²

FAIBLE MOYENNE ÉLEVÉE

CODES DU FONDS (préfixe= DYN)

Série	FA	FRM	FRM2	FR	Sans frais
A	3976				
FAPD	3894				
F					3919
FAPD - F					3920
I					3955

DÉMARCHE DE PLACEMENT

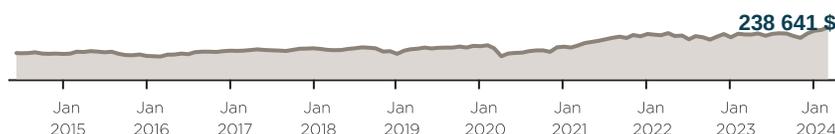
Don Simpson, Rory Ronan et Eric Mencke recourent à une stratégie axée sur la valeur qui met l'accent sur des sociétés de grande qualité dont les titres se négocient à un prix raisonnablement inférieur à leur valeur intrinsèque et la protection contre les replis.

La stratégie axée sur la croissance de Vishal Patel est fondée sur une démarche de placement en quatre étapes : filtrage quantitatif, analyse qualitative, évaluation, puis composition du portefeuille. Dans le cadre de son processus décisionnel, il privilégie les sociétés bien gérées qui bénéficient d'avantages concurrentiels et utilisent judicieusement le capital.

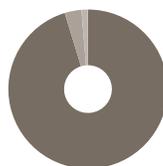
Bill McLeod privilégie la protection du capital. Ils ciblent des sociétés de haut calibre qui versent des dividendes stables ou qui sont en mesure d'accroître leurs distributions.

Le comité de surveillance est responsable du suivi au niveau du gestionnaire et du niveau global du Pool.

CROISSANCE D'UN PLACEMENT DE 150 000 \$

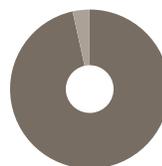


RÉPARTITION DE L'ACTIF



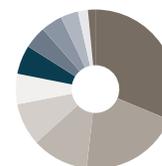
- 95,3 % Actions - Canada
- 3,4 % Actions - États-Unis
- 1,3 % Liquidités, placements à court terme et autres actifs nets

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



- 95,3 % Canada
- 3,4 % États-Unis

RÉPARTITION SECTORIELLE



- 30,9 % Finance
- 20,2 % Industries
- 11,4 % Énergie
- 8,5 % Tech. de l'information
- 6,1 % Matériaux
- 5,8 % Consommation de base
- 4,5 % Services de communication
- 4,3 % Immobilier
- 3,5 % Consommation discrétionnaire
- 2,0 % Services publics
- 1,5 % Soins de santé

RENDEMENT ANNUEL (%)

CA	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
5,3	10,8	-5,3	25,4	-1,0	18,0	-11,6	5,3	12,9

RENDEMENTS COMPOSÉS (%)

1 mois	3 mois	6 mois	CA	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
3,7	9,7	9,8	5,3	11,4	10,8	7,9	—	4,9

DISTRIBUTIONS HISTORIQUES (\$/part)

2024	2024										
févr.	janv.	déc.	nov.	oct.	sept.	août	juill.	juin	mai	avr.	mars
—	—	0,2884	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Indice de référence utilisé pour l'analyse de ce fonds : S&P/TSX Composite Index.

[1] Au 2023-06-30. [2] La tolérance au risque indique à quel point l'investisseur est en mesure d'accepter les fluctuations de la valeur de son portefeuille. Le niveau de tolérance au risque associé à tout placement dépend en grande partie de la situation financière de l'épargnant, à savoir son horizon de placement, ses besoins de liquidités, la taille de son portefeuille, son revenu, ses connaissances en placement et son attitude à l'égard des turbulences du marché. Avant de décider si le mandat lui convient, l'épargnant devrait consulter son conseiller financier.

ACTIONS CANADIENNES
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D' ACTIONS CANADIENNES
DYNAMIQUE

Série F • Rendements au 29 février 2024. Titres au 29 février 2024.

MANDATS
privés
DE PLACEMENT
DYNAMIQUE

Les Mandats privés de placement Dynamique permettent aux investisseurs bien nantis d'accéder à la gestion légitimement active tout en bénéficiant de prix préférentiels.

Centre des relations avec la clientèle

Sans frais : 1-800-268-8186

Tél. : 514-908-3217 (français)
514-908-3212 (anglais)

Télé. : 416-363-4179 ou
1-800-361-4768

Courriel : service@dynamic.ca

Siège social (Ontario)

40, rue Temperance
16e étage
Toronto, ON M5H 0B4
Sans frais : 1-866-977-0477
Tél. : 416-363-5621

Est du Canada

1200, av. McGill College, bur. 2300
Montréal (Qc) H3B 4G7

Ouest du Canada

685, rue Center South
Bureau 1130
Calgary, AB T2G 2C7

Four Bentall Centre

1055, rue Dunsmuir, bur. 3434
C.P. 49217
Vancouver (C.-B.) V7X 1K8

DIX PRINCIPALES ACTIONS %

Royal Bank of Canada	5,2
La Banque Toronto-Dominion	4,5
Intact Corporation financière	4,5
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,8
Brookfield Corporation	3,7
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	3,6
CCL Industries Inc., Class "B"	3,5
Waste Connections, Inc.	3,5
Canadian National Railway Company	3,4
Toromont Industries Ltd.	3,1

Pondération totale 38,8

TARIF SPÉCIAL DE DYNAMIQUE

Tarifs réduits applicables dès le premier dollar investi

Valeur	%
0K \$ - 250K \$	0,750 %
250K \$ - 1M \$	0,650 %
1M \$ - 5M \$	0,575 %
5M + \$	0,525 %

Les placements dans les mandats peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir.

Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements historiques, composés chaque année, et incluent la variation de la valeur des parts [actions] et le réinvestissement de toutes les distributions [dividendes]. Ils ne tiennent pas compte des commissions de souscription et de rachat, des frais de placement, des frais optionnels ni des impôts payables par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Ces chiffres ne visent qu'à illustrer l'effet d'un taux de croissance composé et non à refléter les éventuels rendements ou valeurs d'un mandat. Les placements dans les mandats ne sont pas garantis; la valeur des parts [actions] change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.

Exprimé en pourcentage, le R² indique dans quelle mesure les fluctuations d'un portefeuille sont attribuables à celles de son indice de référence.

L'écart-type est une mesure de la volatilité. Il montre l'ampleur de la variation des rendements sur une période donnée.

